

Du Bois Domanial aux pâturages de la Noue



PNR de la Haute Vallée de Chevreuse - LA CELLE-LES-BORDES



La Noue



Du bois domanial des Hauts-Besnières au vallon de La Noue - Circuit PNR des Hauts Besnières. Sentier du Parc naturel régional balisé en bleu et blanc, vérifié régulièrement par notre technicien liaisons douces.

La balade plonge au cœur de la forêt de Rambouillet avec ses larges allées et ses carrefours en étoile. C'est le domaine des grands cervidés. Contrastant avec cette ambiance forestière, le vallon où se niche la ferme de la Noue offre un paysage champêtre où paissent paisiblement chèvres et moutons. Un des plus beaux paysages du Parc et un milieu d'une richesse écologique insoupçonnée !

Vous découvrirez l'ancienne maison forestière des Hauts-Besnières gérée par le Parc naturel régional ce gîte d'étape accueille des séjours nature et des randonneurs.

pour en savoir plus : <https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/une-autre-vie-sinvente-ici/scolaires-jeunesse/sejours-nature>

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 3 h

Longueur : 7.8 km

Dénivelé positif : 118 m

Difficulté : Très facile

Type : Boucle

Thèmes : Flore

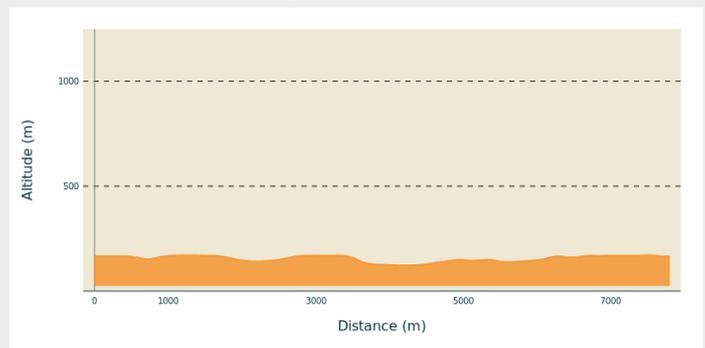
Itinéraire

Départ : Poteau des Hauts Besnières, La Celle-les-Bordes

Arrivée : Poteau des Hauts Besnières, La Celle-les-Bordes

Communes : 1. LA CELLE-LES-BORDES

Profil altimétrique



Altitude min 124 m Altitude max 172 m

1 : Prendre la route en direction du Centre d'initiation Nature des Hauts Besnières.

2 : Devant le portail du Centre, traverser l'aire de pique-nique et suivre le chemin qui plonge dans la forêt.

Ouvrez les yeux ! Le sol boueux regorge d'empreintes des animaux qui fréquentent les lieux : sangliers, cerfs, chevreuils, blaireaux... Les reconnaîtrez vous ? Sur certains arbres, on observe des traces d'écorçage ou de frottis. Elles sont occasionnées par les cervidés pour se nourrir, se débarrasser du velours de leurs bois ou marquer leur territoire.

Les ornières remplies d'eau hébergent parfois quelques larves de salamandre et, dans les parties humides piétinées, pousse la Lysimaque des bois.

3 : Prendre à gauche la Route de la Noue sur 400 mètres. Au carrefour des Bas-Besnières, continuer tout droit.

L'aménagement de la forêt de Rambouillet, avec ses larges allées et ses carrefours en étoile, est dû en premier lieu à Henri IV, passionné de chasse à courre. Ce réseau sera ensuite intensifié par le comte de Toulouse, fils illégitime de Louis XIV et de Madame de Montespan.

La forêt de Rambouillet est surnommée « forêt des 3C ». Chênes, châtaigniers et charmes sont les essences majoritaires. Dans les zones plus fraîches, lorsqu'on descend le coteau, apparaissent frênes et peupliers tremble.

Au croisement suivant, suivre le chemin qui part en biais, à gauche.

Le bois héberge le Lucane cerf-volant, plus grand coléoptère d'Europe. Sa larve se développe dans les souches et troncs en décomposition des vieilles futaies de chênes. L'élimination des vieux arbres et du bois mort contribue à sa raréfaction et c'est aujourd'hui une espèce menacée à l'échelon européen.

4 : Prendre à droite la RD 61 sur 150 mètres puis le sentier à droite. Ensuite, à gauche, l'allée forestière (Route de la Noue) puis tout droit jusqu'à la ferme de la Noue.

À la sortie de la forêt, le paysage s'ouvre sur le vallon et ses prairies verdoyantes. Traditionnellement, les terres situées en fond de vallée étaient destinées à l'élevage.

Trop humides pour la grande culture, elles ont été délaissées par les agriculteurs et se sont progressivement reboisées. Ici, les animaux de la ferme de la Noue entretiennent le paysage ! Et aussi toute une flore et une faune spécifiques des prairies.

5 : Prendre à droite la RD61 sur à peine 500 m en direction du village de La Celle puis le sentier à droite, juste avant le pont.

Variante : Avant la sortie du bois, prendre le chemin à droite en bordure de forêt et poursuivre en remontant le ruisseau des enclaves. Retrouver l'itinéraire principal au niveau de la route des Vallées.

Le ruisseau des Enclaves, très sinueux, constitue un milieu intéressant sur le plan écologique. La forêt marécageuse qui le borde héberge notamment 2 espèces d'insectes protégées en Île-de-France. Un petit coléoptère, la Panagée porte-croix, se plaît dans les vasières et les tas de bois morts des berges humides. Le ruisseau et ses sources sont, eux, propices au développement de la larve du Cordulégastre annelé, grande libellule assez rare dans notre région.

6 : Au Poteau des Enclaves, emprunter à droite la Route du Fossé Broux. Au croisement suivant, prendre à gauche puis, à 600 mètres, à droite pour retrouver le point de départ.

Sur votre chemin...



-  Reconnaître les traces d'animaux (A)
-  Restauration des prés humides des Enclaves (C)

-  Ferme de la Noue (B)

Toutes les infos pratiques

Comment venir ?

Parking conseillé

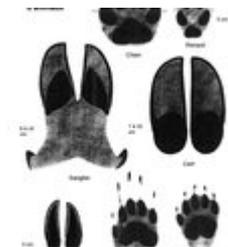
Poteau des Hauts Besnières

Source

Parc naturel régional de la Vallée de Chevreuse

<https://www.parc-naturel-chevreuse.fr/>

Sur votre chemin...



Reconnaître les traces d'animaux (A)

Cerfs, chevreuils, sangliers, blaireaux, renards... De nombreux animaux fréquentent la forêt. Leurs empreintes sont souvent visibles dans la boue des chemins. Aidez-vous du dessin pour les identifier.

Crédit photo : Sylvaine Bataille



Ferme de la Noue (B)

A la Noue, on trouve aujourd'hui, une trentaine de chèvres alpines et leur bouc, une soixantaine de brebis, des vaches normandes, des cochons, des poules, des lapins et une douzaine de ruches. Tous, bien sûr, élevés en plein air et en agriculture biologique.

Un verger de cinquante pommiers de variétés anciennes permet la production de jus de pommes bio.

Si vous désirez effectuer une visite de groupe, Philippe et Claudie vous accueilleront avec plaisir et vous pourrez terminer votre rencontre autour d'un goûter issu des produits de la ferme. Durée de la visite : environ 1H30. Voir horaires et tarifs directement sur le site.

La Noue
La Celle-les-Bordes

Contact au : +33 (0)1 34 85 16 17 ou +33 (0)6 80 38 38 99

Label - Eco Trophées 2007 / Eco défis de Platine 2012 et Label AB

Restauration des prés humides des Enclaves (C)

La conservation des prairies humides est un enjeu essentiel. En effet, ces milieux, qui ne couvrent qu'une faible superficie du territoire du Parc naturel régional (moins de 6%), hébergent pourtant la majorité des espèces remarquables : à titre d'exemple, plus de 80% des espèces végétales protégées du Parc y sont recensées !

Autrefois étendus sur environ 3 ha, les prés des Enclaves n'étaient plus occupés, en 2014, que par 1,2 ha de milieux ouverts. La gestion inadaptée des parcelles (zones délaissées, pâturage excessif, fauche et broyage de la végétation) entraînait la disparition de la flore et de la petite faune inféodées aux prairies humides.

En 2015, le site a donc fait l'objet d'importants travaux avec pour objectif de restaurer une végétation herbacée spécifique et, sur le plan paysager, de retrouver des points de vue sur ce fond de vallée situé à l'entrée du village. Déboisement, conservation d'arbres remarquables (saules taillés en « têtard », notamment), maintien d'un cordon boisé le long du ruisseau pour préserver les berges de l'érosion et conserver la fraîcheur de l'eau, mise en valeur des mares...

Cette réouverture du milieu associée à une mise en pâturage contrôlée devrait permettre le maintien ou le retour d'espèces menacées, telles que le Criquet ensanglanté dont une population se maintient sur une prairie de la ferme de la Noue, le Nacré de la Sanguisorbe, papillon inféodé à la Reine des prés, la Rousserolle verderolle, petite fauvette des friches humides qui niche sur le site, et bien d'autres !